

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(05)/ST/166
17 décembre 2005

(05-6181)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Sixième session
Hong Kong, 13 - 18 décembre 2005

Original: anglais

VANUATU

Déclaration de S.E. M. James Bule
Ministre du commerce et du tourisme

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

Permettez-moi tout d'abord de joindre ma voix à celle des intervenants précédents pour remercier et féliciter le gouvernement et le peuple de Hong Kong pour l'organisation de cette importante Conférence ministérielle. Hong Kong a réservé à ma délégation un accueil de toute première classe. Nous remercions également le Secrétariat de l'OMC et l'ACICI, et espérons qu'elles continueront d'aider les pays les moins avancés à participer à ces discussions importantes de l'OMC.

J'aimerais réaffirmer la position de Vanuatu qui est résolu à devenir Membre de l'OMC. Notre processus d'accession remonte presque au tout début de l'OMC elle-même mais depuis que nous l'avons entamé, il y a de cela plus de dix ans, l'ouverture de l'économie de Vanuatu a progressé. En témoignent tant le régime appliqué à l'investissement étranger que le commerce des marchandises, y compris l'exportation des produits de base. Les réformes entreprises ont créé des emplois, amélioré le niveau de vie et rendu l'économie de Vanuatu plus forte que par le passé. Pourtant, il n'est pas exagéré de dire que stabilité et certitude sont des denrées assez rares pour les investisseurs et les exportateurs de Vanuatu et que l'appartenance du pays au système commercial multilatéral fondé sur des règles enverrait un signal fort sur notre volonté de nous engager aux côtés du reste du monde.

Malgré cette volonté de s'engager, il ne faut pas oublier que Vanuatu est également un PMA qui n'est pas une seule île mais en compte plus de 80, dont chacune est petite et vulnérable. Bon nombre de ces îles restent mal reliées aux centres urbains, qui plus est aux grands marchés d'exportation, et ne bénéficient que de rares services de l'État. Comme dans les autres îles du Pacifique, les catastrophes naturelles sont à Vanuatu une réalité quotidienne – la semaine dernière, dans l'île d'Ambae, où je vis, une éruption volcanique majeure a menacé la vie et les moyens d'existence de plus de 10 000 personnes. C'est dans un tel contexte que j'invite instamment les Membres à essayer de comprendre pourquoi des mesures spéciales doivent être prises pour appuyer l'intégration des petites économies vulnérables dans l'économie mondiale, comme le préconisait le mandat de Doha. En refusant de prévoir des circonstances spéciales pour les petites économies vulnérables, comme celles du Pacifique dont les bases d'exportation sont limitées et les moyens d'existence précaires, on ne leur laisse pas la possibilité d'utiliser le commerce comme moyen de développement économique.

D'aucuns ont dit que le Cycle de Doha offrait aux pays en développement un moyen d'échapper à la pauvreté. Nous nous félicitons des progrès accomplis cette semaine en ce qui concerne l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les PMA. Mais à l'instar d'autres PMA, nous voyons avec inquiétude que nous n'en tirerons parti que si la mise en œuvre se fait en temps opportun et si l'ouverture du commerce a lieu dans des secteurs qui nous intéressent du point de vue des exportations. Même en ayant accès aux marchés, il reste difficile

pour les PMA d'exporter vers de nombreux grands marchés en raison des règles d'origine restrictives et des prescriptions SPS qui s'y appliquent.

L'"Aide pour le commerce" est également d'une importance vitale pour la région du Pacifique, qui est riche en ressources mais n'a pas les capacités de les exploiter. Deux initiatives vont être lancées prochainement à Vanuatu, dont l'une est un programme d'investissement dans des infrastructures financé par le Millenium Challenge Account (compte "Défi du Millénaire") et l'autre un soutien fourni au titre du Cadre intégré. Au sujet de la seconde, nous souhaitons remercier le Comité directeur du Cadre intégré d'avoir accepté la demande présentée par Vanuatu qui a souhaité être le premier pays du Pacifique à recevoir un financement de ce mécanisme. Nous y voyons une assise solide à partir de laquelle nous pourrions développer nos échanges futurs avec le reste du monde.

Enfin, à propos de notre propre accession, je suis heureux de confirmer à la Conférence ministérielle que mon gouvernement envisage sérieusement de relancer les négociations en vue de l'accession dans un proche avenir. Il y a quatre ans, Vanuatu a décidé de suspendre son processus d'accession, car nous avons estimé que certaines des conditions qui nous étaient imposées dépassaient ce à quoi nous pouvions nous engager, en particulier dans le domaine des services.

Nous pensons que les choses ont beaucoup changé depuis lors, et nous constatons avec plaisir que les membres du Conseil général se rangent à notre avis dans les lignes directrices pour les accessions des PMA adoptées le 10 décembre 2002. Pour la première fois, il a été déclaré explicitement que les PMA accédants ne devaient pas se voir imposer d'exigences trop lourdes par les Membres de l'OMC. Nous espérons que les Membres actuels feront preuve de bonne foi et veilleront à ce que les lignes directrices soient respectées lorsque les négociations reprendront, et que cela se traduira par un changement des conditions qui nous seront imposées par rapport à celles du passé. Nous pensons que l'accession de Vanuatu constituera le meilleur "test" pour savoir si les lignes directrices en question sont appliquées ou non.

Le Vanuatu souhaite être Membre de l'OMC et bénéficier des mêmes privilèges et de la même certitude que les autres Membres. Il y a dans mon pays, à Vanuatu, beaucoup de sceptiques qui pensent que nous ne devrions pas jouer notre rôle dans le système commercial multilatéral ni dans l'économie mondiale. Si nous pensons, avec d'autres, qu'il reste encore quelques questions seulement à résoudre pour notre accession, nous estimons tout aussi important d'obtenir l'adhésion du pays à ce processus et nous ne nous sommes fixé aucune échéance particulière pour cette admission. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est parvenir à un ensemble de dispositions convenues qui répondent à tous les besoins du développement de Vanuatu.

En conclusion, je peux dire que j'espère voir s'achever par un succès deux séries de négociations. La première série est évidemment le Cycle de Doha pour le développement, dont je souhaite qu'il apporte des résultats appréciables aux petites îles du Pacifique et aux pays en développement d'autres régions. La seconde série de négociations concerne notre accession à l'OMC, qui se fera, j'espère, à des conditions répondant à nos besoins de développement, afin que Vanuatu puisse aussi commencer à voir et à récolter les bienfaits de l'économie mondiale, comme cela a été annoncé dans le Programme de Doha pour le développement.
